

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 18 SEPTEMBRE

ELECTIONS LÉGISLATIVES du 22 septembre 1889

CANDIDATS CONSERVATEURS

Arrondissement de Saumur

M. EUGÈNE BERGER
Député sortant.

Arrondissement de Baugé

M. LACRETELLE
Général de division, député sortant.

RESPONSABILITÉ EFFROYABLE

A la veille des élections, républicains modérés, opportunistes et radicaux se montrent les dents et s'entredéchirent même. Comme cela doit édifier les électeurs sur le parti républicain ; les rassurer sur la stabilité gouvernementale, sur l'action bienfaisante du Parlement au cas où une nouvelle majorité républicaine reviendrait maîtresse du pouvoir ! Dans les Vosges, M. Ferry repousse la séparation de l'Eglise et de l'Etat, comme la révision constitutionnelle, et revendique de légères modifications à l'impôt.

A Paris, M. Floquet préconise la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la révision constitutionnelle, l'impôt sur le revenu et se glorifie d'avoir préparé les voies à ces graves questions durant son passage au pouvoir.

Les opportunistes éreintent les clémencistes ; ceux-ci se défendent d'avoir rien de commun avec les fidèles de la secte ferryste. Les républicains modérés, leur comité Barbois, leurs candidats sont malmenés par les clémencistes qui exercent leur raillerie sur « l'orléanisme » de ces centre-gauchers, et sur leur somnolence politique.

La Justice dresse contre eux un réquisitoire fort intéressant :

« Le Temps et les journaux modérés ont toujours une façon originale de présenter l'histoire de ces dernières années. A les entendre, ce sont les radicaux qu'il s'agit surtout d'expulser du pouvoir. On raisonne toujours comme si depuis douze ans les modérés avaient été systématiquement éliminés des ministères, quand tout le monde sait que si la République traverse les cruelles épreuves de l'heure présente, il serait facile de distinguer, dans le mécontentement public, L'EFFROYABLE RESPONSABILITÉ qui pèse sur les hommes que le Temps et ses amis ont toujours défendus. Pendant plus de dix ans, ils ont eu le pouvoir presque sans partage. Ils ont eu des ministères qui ont fait les actes décisifs du régime. »

Mais aujourd'hui que la République hérite de leurs fautes et en porte le poids, c'est un peu vil d'entendre dire par ceux qui les ont commis : il est temps de nous réveiller, nous nous offrons à réparer le mal que nous avons fait. En d'autres termes : nous ne demandons qu'à recommencer.

« Les personnes distinguées que le Temps a troublées dans leur sommeil peuvent reprendre le lit. On pourra les rappeler quand il y aura de nouvelles fautes à commettre. Jusque-là, qu'elles laissent la démocratie se sauver toute seule. »

Radicaux, opportunistes modérés s'anathématisent réciproquement, se jettent à la tête la responsabilité « effroyable » — d'après la Justice — des fautes commises par le gouvernement de la République.

Il est temps que le pays intervienne dans ces discordes républicaines et qu'il prononce un verdict solennel sur toutes les factions politiques qui portent chacune une part de « l'effroyable responsabilité » de la gestion funeste de la République. EDMOND ROBERT.

TOUS MOUCHARDS

On sait que tous les serviteurs de l'Etat ont été mis en demeure de servir d'agents électoraux aux opportunistes et d'employer tous les moyens pour assurer la victoire aux amis de Constans et de Ferry.

Voici qui est plus fort : un journal, dont le servilisme scandalise même les républicains, fait appel à la partialité des fonctionnaires.

Le Mot d'Ordre, parlant des inspecteurs d'Académie en particulier et des fonctionnaires en général, s'exprime ainsi :

« Ah ! s'ils voulaient, s'ils voulaient, comme ils joueraient un rôle utile ! Ignorent-ils leur influence ou bien, par sagesse (est-ce sagesse ?) n'en veulent-ils pas user ? Ne savent-ils pas que leur PARTIALITÉ ne serait que loyalisme ? »

« Allons, un peu d'entrain ! un peu de zèle même — pas trop — pour se conformer à la maxime de Talleyrand Faites un signe — discret si vous voulez — aux instituteurs. »

Vous l'avez entendu, MM. les inspecteurs, soyez partiaux, mais soyez-le discrètement, sans qu'on le sache, sauvez les apparences !

Comme ces recommandations sont bien d'un opportuniste !

Ailleurs, le même journal demande aux maires d'espionner et de dénoncer les curés.

« C'est aux maires républicains et à tous nos amis dans les petites communes qu'il appartient de surveiller messieurs les curés, de s'assurer qu'ils ne sortent pas de leur ministère et d'aider le gouvernement dans l'application de la loi. »

En vérité, il nous paraît impossible de se montrer plus vil.

CANDIDATURE OFFICIELLE

Les républicains, qui ont tant fulminé contre la candidature officielle de l'Empire et du Seize-Mai, sont en train de faire ce que jamais ces régimes n'auraient osé entreprendre.

Comme on pourrait nous accuser de déclamations, de phrases creusées et d'affirmations sans preuves, nous publions le document suivant, véritable document humain de la politique opportuniste :

PRÉFECTURE des DEUX-SÈVRES
CABINET du PRÉFET
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Niort, le 3 septembre 1889.

Monsieur le maire,
M. Antonin Proust, député sortant, ayant rempli toutes les formalités prescrites par la loi du 17 juillet 1889, sera candidat à l'élection législative du 22 septembre prochain dans la première circonscription de l'arrondissement de Niort, dont votre commune fait partie.

Recevez, monsieur le maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le préfet,
FÉLIX GRENIER.

Que veut-on de plus ?
Cette lettre du préfet Grenier est inouïe de cynisme.

Il met les pieds dans le plat avec un sang-froid qui lui sera peut-être reproché, car on ne vend pas ainsi la mèche.

Voyons ?

Qu'est donc la candidature officielle si elle ne réside pas dans l'action d'un préfet recommandant directement aux maires, par circulaire préfectorale, un candidat agréable ?

Jamais, nous le répétons, on ne vit fait semblable.

Déjà des circulaires ont été adressées aux fonctionnaires de tous ordres, instituteurs, trésoriers-payeurs, procureurs ; on a tenté d'intimider le clergé.

La grande armée des fonctionnaires, des salariés, a été levée, mobilisée ; on leur a mis le marché au poing, essayant de les jeter dans une lutte à outrance, au risque de leur casser les reins.

Rien n'a été épargné.
C'est la suprême levée des boucliers des exploités.

L'exemple de ce préfet Grenier ne permet pas d'en douter.

Eh bien, malgré cet assaut désespéré, nous ne doutons pas non plus du résultat final.

Le gouvernement aura beau épuiser ses fonds secrets, et patronner les candidats officiels, il ne pourra lutter contre le courant de l'opinion déchainé contre lui.

INFORMATIONS

CONSEIL DE CABINET

Les ministres présents à Paris se sont réunis, hier matin, en conseil de cabinet, au ministère du commerce, sous la présidence de M. Tirard.

Étaient présents : MM. Spuller, Fallières, Rouvier et de Freycinet.

La délibération a été exclusivement consacrée à l'expédition des affaires courantes.

Le nombre des déclarations de candidatures s'élève actuellement à 4,855.

Le colonel Mercier a inauguré sa prise de service de la garde républicaine de la façon suivante :

Un brigadier cassé et envoyé comme gardarme en province.

Un garde puni de trente jours de prison.

Deux autres gardes, de quinze jours de prison.

Voici, en outre, un ordre du jour qui est lu aux trois appels :

« Une punition de trente jours de prison sera infligée à tout garde qui sera surpris lisant un journal boulangiste. »

M. Paul Copin, professeur à l'Ecole de Reuilly, a envoyé au préfet de la Seine sa démission en ces termes :

« Ma conscience m'interdisant l'attitude politique prescrite par M. le ministre de l'instruction publique aux fonctionnaires de l'enseignement primaire, et m'ordonnant au contraire d'agir en adversaire résolu des hommes actuellement au pouvoir, j'ai l'honneur de vous adresser ma démission de membre du corps enseignant de la ville de Paris. »

UNE NATION QUI PAYE SES DETTES

C'est l'Angleterre.

Au commencement du siècle, elle devait 21 milliards de francs ; sa dette a été réduite au-dessous de 17 milliards, soit de 75 millions de francs, par an, en moyenne.

Ces Anglais s'entendent autrement aux affaires que nos gouvernants. En ce qui concerne les douanes, leurs revenus ont augmenté, cette année, de 10 millions de francs, grâce surtout aux droits qu'ils ont établis sur nos vins.

Leur colonie d'Australie, Victoria, est embarrasée des produits des impôts, qui ont donné, cette année, un cinquième de plus que les prévisions.

C'est comme aux Etats-Unis : le ministre des finances, ne sachant que faire de l'argent qui encombre les caisses de l'Etat, distribue des pensions à tous les anciens soldats et à leurs parents.

Il est vrai que les gouvernants de ces pays s'occupent à autre chose qu'à la guerre aux curés.

Le préfet d'Ille-et-Vilaine a fait saisir deux mille lettres-circulaires signées « général Boulanger » et destinées à appuyer la candidature de M. Gibert dans la 2^e circonscription de Saint-Malo.

ENCORE UNE ÉPIDÉMIE DANS L'ARMÉE

Le 5^e régiment de cuirassiers, qui a récemment quitté Valenciennes et Cambrai, vient d'être très éprouvé par la dysenterie.

CANDIDATURES FÉMININES

M^{me} Astier de Valsayre a fait signifier, lundi, à la préfecture de la Seine, par le ministère de M. Belguise, huissier, sa déclaration de candidature.

M^{me} de Valsayre se porte candidate dans la deuxième circonscription du dix-huitième arrondissement, quartier de Clignancourt. Ses deux « collègues », les citoyennes Saint-Hilaire et Potonié, posent leur candidature, l'une dans la circonscription des Grandes-Carrières, l'autre dans la deuxième circonscription du onzième arrondissement, contre M. Lockroy.

Ces dames organisent une grande réunion publique, qui aura lieu jeudi prochain à huit heures, dans la salle de la Jeune-France, rue Ramey.

Manifeste du général Boulanger

Le général Boulanger adresse ce dernier appel aux électeurs de France :

- « Electeurs,
 » L'heure de la délivrance a sonné.
 » Le peuple a la parole !
 » Je n'ai pas à refaire mon programme, c'est celui de Tours.
 » Citoyens indépendants et libres, debout !
 » Marchons à l'urne et chassons du pouvoir cette bande néfaste, qui souille la République en se réclamant d'elle.
 » Assez de ces hommes qui, pour assouvir leur cupidité, leurs passions et leurs haines, ont violenté les consciences, brisé les libertés, prostitué la justice.
 » Assez de ces prétendus fils de la Révolution qui, pour célébrer son centenaire, baffouent la souveraineté nationale.
 » Assez de ces traîtres à notre maître à tous, le suffrage universel, qu'ils étranglent, faussent et asservissent.
 » Pas d'abstentions !
 » Pas de division !
 » Que pas un suffrage ne s'égare sur mon nom en dehors de la seule circonscription où je suis candidat, la deuxième du dix-huitième arrondissement de la Seine !
 » En avant contre l'ennemi commun, l'opportunisme, qui n'a su donner à la France qu'un gouvernement de bavardages et d'intrigues, de mensonges et de tripotages !
 » Vive la France !
 » Vive la République !
 » GÉNÉRAL BOULANGER.
 » Londres, le 15 septembre 1889. »

A BAS LES VOLEURS

(Suite)

LE GENDARME

Je n'ai pas la prétention d'être un aigle ; je suis un modeste serviteur de la patrie, je ne connais que le devoir... Mais je crois comprendre que, depuis quelques années, les rôles tendent de plus en plus à se renverser... Les voleurs qu'on me donne à conduire ont perdu la crainte de la justice ; les assassins me rient au nez... Je suis le rigide défenseur de la loi ; soldat du code, j'ai la noble mission de faire respecter le droit... Seulement, il paraît que la loi n'est plus aujourd'hui la sauvegarde des honnêtes gens contre les coquins ; j'entends dire partout que nos législateurs d'aujourd'hui sont des scélérats de la pire espèce, quant à la grande majorité, et qu'il y a des voleurs avérés jusque parmi les ministres... En effet, on a fait revenir de Nouméa des gredins qui avaient pillé, volé, incendié, qui étaient souillés de meurtres ; il paraît que plusieurs d'entre eux

sont déjà à la tête de l'administration de la capitale et aspirent à gouverner le pays... Il n'y a pas bien longtemps, j'ai vu en correctionnelle un bandit, accusé de mille escroqueries, de mille concussions ; c'était le président de la commission du budget et le gendre du Président de la République : il fut d'abord reconnu coupable et condamné ; mais bientôt d'autres juges l'acquittèrent... Je suis navré de voir ces choses. Si je n'étais retenu par l'amour quand même de ma chère France, je donnerais ma démission, car il est dur à un vétéran de l'honneur, à un serviteur de la justice, de constater que la justice est injuste, et que tels individus qui montent à la tribune française devraient être au fond d'un baignoire... Enfin, adienne que pourra ! plutôt que de pactiser avec le crime, j'aime mieux, ainsi que mes camarades de 1871, être fusillé comme otage...

MURMURE DANS LE LOINTAIN :

Qu'ils reviennent, les hommes d'ordre !... A bas les voleurs !

LE DÉPUTÉ DE LA GAUCHE

La plus belle institution, c'est, sans contredit, celle des fonds secrets, où j'émerge pour doubler et tripler mes appointements... Puisque le gouvernement actuel m'achète sans cesse, cela me convainc que j'ai quelque valeur... Au diable les monarchies qui ferment l'accès des fonctions publiques aux gens de ma trempe... Sous la République, du moins, je suis apprécié. Je vote le Tonkin, et distribue des bureaux de tabac à mes amis... Le gouvernement n'est pas seul à m'acheter. Les banquiers tripoteurs ouvrent leurs coffres-forts pour payer mon vote en faveur de leurs émissions ou pour obtenir des concessions minières par mon appui. On m'offre des saucissons enveloppés dans des liasses de billets de mille. Et cela ne m'empêche pas de devenir ministre... Il faut voir comme mes collègues, qui forment dans les Chambres la majorité, me soutiennent ! J'ai beau être pris la main dans le sac, ils me décernent des brevets d'honnêteté... Ah ! que la Révolution a donc bien fait de renverser le trône ! et que la République parlementaire est bien le meilleur des régimes !... Si par hasard une guerre sérieuse éclatait, avec l'Italie ou l'Allemagne, j'aurais la mission d'envoyer les autres au feu ; je serais chargé d'organiser la défense, en fumant d'exquis cigares au coin de ma cheminée. Et, là encore, je trouverais le moyen de réaliser de jolis bénéfices, en faisant donner à nos armées des cartouches de qualité inférieure, des capotes en drap brûlé et des souliers à semelle de carton... Gloire à la Révolution qui a fait monter à la surface l'écume de la société et lui a donné le pouvoir ! et vive la République !...

MURMURE DANS LE LOINTAIN :

A bas les fripons !... A bas les forbans !... A bas les voleurs ! (A suivre.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

École de cavalerie de Saumur

CLASSEMENT DE SORTIE

du 31 août 1889

ÉLÈVES-OFFICIERS

MM.	MM.
1 Baudy de Nalèche.	67 Varaigne.
2 Waddington.	68 De Chérisey.
3 De Brémoy.	69 Hamon.
4 Du Buat.	70 Pauc.
5 Hector.	71 Uttenweiler.
6 Delafond.	72 De Broissia.
7 Soltner.	73 De Saint-Georges.
8 De Brimont.	74 Garnier.
9 Moullard.	75 Lau.
10 Delacroix.	76 Perret.
11 Angeletti.	77 Poulet.
12 Depret.	78 Morel.
13 De Berteux.	79 Leining.
14 Minangoy.	80 Des Forest.
15 De la Loyère.	81 De Ruillé.
16 De Bertier.	82 D'Ambelle.
17 De Chambrine.	83 Degournay.
18 Berthollet.	84 Mynard.
19 De Villeneuve.	85 Ryckmans.
20 Landry.	86 Magnan.
21 Goupy.	87 Valder.
22 Baron.	88 Sandoz.
23 Gouzil.	89 Laprun.
24 Parizot.	90 De Belabre.
25 Vioujard.	91 Pleuchot.
26 Matrod.	92 Hadot.
27 Durand.	93 Moulin.
28 De la Marinière.	94 Boucly.
29 Guise.	95 D'Espinay Saint-Luc.
30 De la Jourdonnie.	96 Margaine.
31 De Girval.	97 Thiébaud.
32 De Saint Léger.	98 Charvet.
33 Desgrange (Abel).	99 Vachon.
34 De Foras.	100 Prère.
35 De Viviers.	101 Cudey.
36 Lambert.	102 De Montcabrier.
37 Fornas.	103 Verneret.
38 Lippmann.	104 Moreau.
39 Roland.	105 Marcel.
40 De Vandière.	106 Baretti.
41 Domet de Vorges.	107 Laurent.
42 Nivière.	108 Brien.
43 Stockel.	109 Thorel.
44 Vaniekaut.	110 Delecourt.
45 Kiffer.	111 Pananceau.
46 Communal.	112 Mattei.
47 Gay.	113 De Blives.
48 De Kis de Nemesker.	114 De Verrières.
49 Chabert.	115 Honoré.
50 Grasset.	116 Desgranges.
51 Thévenet.	117 Faure-Biguet.
52 Jacquin.	118 De Rohan.
53 D'Héral de Bris.	119 De Mautort (Alph.).
54 Labille.	120 De Mautort (Roch).
55 Hourse.	121 De Beaumeville.
56 De Rosières.	122 Sol.
57 De Lignivelle.	123 Delatte.
58 Ruellan.	124 Calmettes.
59 Pavillon.	125 De Saint-Gilles.
60 Thomas.	126 De Malleville.
61 Brady.	127 De Chanay.
62 Vacher.	128 Lefron.
63 Périer.	129 D'Onsembray.
64 Lecœuvre.	130 Canrobert.
65 Binet.	130 bis Ben Daoud.
66 Simon.	

Le 135° de ligne

Le 135° de ligne a quitté Saumur ce matin par la route de Saint-Hilaire-Saint-Florent pour aller coucher à Gennes et aux Rosiers ; il arrivera demain matin à Angers.

Hier soir, l'excellente musique de ce régiment a, pendant une heure, charmé un nombreux public groupé autour et à l'intérieur du Square. Chaque morceau a été applaudi ; mais ce qu'on a écouté religieusement ça été la fantaisie sur le *Prophète*, jouée d'une façon irréprochable.

Le *Ralliement* dit que dans une réunion électorale qui a eu lieu avant-hier au théâtre de Baugé, « un assistant demande pourquoi M. Combiere n'est pas resté à Saumur pour combattre la candidature de M. Berger. M. Combiere répond qu'il a déjà subi deux échecs à Saumur et qu'il était certain d'être battu de nouveau s'il faisait une troisième tentative. C'est pourquoi il a transporté sa candidature à Baugé. »

M. Combiere constate ainsi combien il est peu populaire dans son pays. Cet aveu devra éclairer les électeurs de l'arrondissement de Baugé, et ceux qui auront quelque reste de bon sens réfléchiront avant de donner leur voix à un candidat qui se reconnaît lui-même impossible dans le pays qu'il habite, où il possède un établissement industriel, où il est grand propriétaire..., ajoutons où il est maire... par ambition ou injonction de la loge.

M. Combiere a également adressé à la *Petite France* la lettre rectificative que nous avons publiée hier. La feuille wilsonnienne ajoute :

« Les explications de M. Combiere ne peuvent que nous engager à persister dans nos appréciations. Son attitude est des plus incorrectes, et ce n'est pas ainsi que, pour notre compte, nous comprenons la discipline républicaine. »

CONCENTRATION RÉPUBLICAINE

M. le Dr Guignard, maire d'Angers, adresse la lettre suivante au *Ralliement* :

« Angers, le 7 septembre 1889.

« Monsieur le Rédacteur,
 » Je ne puis ni m'émouvoir, ni m'inquiéter des calomnies à jet continu du *Patriote*. — Ce journal qui, au lendemain de mon élévation au mairat, disait qu'en criant : vive la France, j'avais piétiné sur le drapeau de la patrie, ne peut plus être pris au sérieux à Angers.

« Sentant sa cause perdue, il a recours à tous les moyens. Laissez-le faire. Je suis de ceux que la calomnie ne peut abattre, ni même contrister.

« J'ai pleine confiance dans la justice de mes concitoyens comme dans le bon sens public.

« Vis-à-vis de la Droite j'ai été juste et poli, deux qualités sans lesquelles on ne peut se prévaloir de républicanisme.

« En ce qui concerne les Hospices et le Bureau de bienfaisance, c'est le Conseil qui décide du choix des administrateurs, et non le maire

53 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

DEUXIÈME PARTIE

VII. — L'INCONNU

(Suite)

Le ciel continuait d'être pur et bleu, seulement derrière les excursionnistes, estompant la Dôle, montaient des vapeurs légères, immobiles dans l'air parfaitement calme. Autour de la vallée s'étendant aux pieds des promeneurs couraient des montagnes élevées que leur verdure, tachetée de blanc par la neige, faisait ressembler à un immense ceinture bariolée. Des flots de lumière ajoutaient à l'aspect magique du paysage, et transfiguraient, en l'idéalisant en quelque sorte, le fond lointain de l'horizon où se dressait une chaîne de cimes géantes, pareilles à de grands nuages d'albâtre.

— Le Mont-Blanc ! s'écria le major en étendant le doigt dans cette direction.

— Quant à cela, ce n'est pas d'aujourd'hui que nous le savons ! dit Polly toujours prête à taquiner son oncle.

Au bout de deux heures à peu près, on arrivait à Monetier (Savoie), où, après avoir laissé la voiture à l'hôtel de la Reconnaissance, Tim Snare, accompagné de Raoul, à qui il avait fait furtivement signe de le suivre, partit chercher des ânes dans le voisinage, seules montures susceptibles d'aider nos touristes dans l'ascension du Grand Salève.

Depuis la veille au soir, Raoul paraissait soucieux, embarrassé, et ne répondait que d'une façon distraite aux agaceries amicales de Polly et du major.

En ce moment même, il semblait absorbé par une pensée inquiétante et marchait silencieux à côté de Tim, qu'il n'osait interroger.

Celui-ci se décida à parler le premier.

— Je vous étonnerais bien, monsieur Merris, déclara-t-il, si je vous disais que je devine ce à quoi vous songez depuis hier.

Raoul tressaillit, et le regarda d'un air effrayé.

— Je remarque bien des choses, sans qu'on s'en doute, reprit Tim Snare avec un sourire satisfait, et j'ai vu, à votre mine, que vous n'aviez pas l'esprit tranquille... Est-ce vrai ?

— Eh bien oui, c'est vrai, répondit le jeune homme s'abandonnant à la confiance que lui

inspirait la mine à la fois ouverte et sympathique du brave garçon.

— Ne serait-ce pas, continua Tim, depuis la rencontre que vous avez faite, hier, vis-à-vis le café de la Couronne ?

Raoul fit, en rougissant légèrement, un signe de tête affirmatif.

— Un homme s'est croisé avec vous, sur le trottoir ; vous vous êtes examinés longuement tous deux, et il s'est retourné plusieurs fois, lorsque vous avez été passé. Il s'est même décidé à faire quelques pas pour vous suivre ; mais vous aviez disparu... Il a hésité un instant, puis il a continué sa route.

— Tous cela est exact, répliqua Raoul pensif, je venais d'acheter des gants et quelques autres objets de toilette, et je faisais un tour de ville en fumant un cigare, quand j'ai rencontré le personnage en question. Sa figure a éveillé en moi l'idée d'une vague ressemblance, dont je ne puis déterminer l'objet, malgré les efforts de ma mémoire — chose arrivée à presque tout le monde — et depuis lors, mon esprit se met en vain à la torture, pour tâcher de se rappeler où et quand je puis avoir vu déjà ce monsieur qui, de son côté, a paru vouloir me reconnaître, sans probablement y

être parvenu mieux que moi... Mais vous, Tim, ajouta Raoul, comment avez-vous pu observer tout cela ?

— Oh ! c'est bien simple ; j'étais à prendre un bock, en lisant les journaux, au café de la Couronne ; c'est au moment d'allumer un cigare, que je jetai machinalement un regard au dehors et que je fus témoin de cette scène. Mais ce qui va vous surprendre bien davantage, monsieur Merris, c'est que je connais depuis longtemps cet homme, et que, malheureusement pour nous, miss Lieschen le connaît aussi.

Sa présence à Genève m'explique maintenant bien des choses, qui m'intriguaient fort, je l'avoue, dans ces derniers temps.

— Que voulez-vous dire, Tim ?

— Oh ! vous saurez ça plus tard. Pour l'instant, je me borne à vous dire que l'individu dont il s'agit aurait un grand intérêt à faire manquer votre mariage, et que miss Lieschen l'y aiderait de son mieux... De cela vous pouvez être convaincu...

— Au nom du ciel, Tim, expliquez-vous !

— Pas en ce moment !... pour vous-même, je ne le dois pas. Provisoirement, j'ai conjuré le péril : c'est le plus important !

Les hommes du *Patriote* étaient intolérants, passionnés, injustes au pouvoir : c'est pour cela qu'ils sont condamnés sans retour.

Je ne dois pas m'étonner du torrent de bile qu'ils distillent. — Comme médecin, j'ai appris à traiter les maladies physiques et morales. Je ne puis adresser au *Patriote* que des paroles de commisération.

Veillez agréer, etc.

D^r GUIGNARD,

Maire d'Angers, candidat à la députation dans la 1^{re} circonscription d'Angers.

La dime en 1889

On a longuement berné le paysan, dit la *Patrie*, en agitant devant lui le fantôme de la dime, dont personne ne demande le retour, qui d'ailleurs serait absolument impossible.

Mais si l'ancienne dime n'existe plus, les travailleurs de la terre n'ont rien gagné, en somme, à sa suppression, si l'on en juge par l'énormité des charges dont le fisc les accable.

Ces charges ne sont, en effet, pas moindres de 700 à 710 millions chaque année.

Voici, à cet égard, une indication et une répartition instructives :

Impôt foncier	228 millions.
Contributions des portes et fenêtres	24 —
Taxes des biens de main-morte	3 —
Contributions personnelle et mobilière	45 —
Prestations	51 —
Droits d'enregistrement et de timbre	296 —

Ensemble : 700 millions.

Mais ce ne sont pas là les seules charges qui pèsent sur l'agriculture.

Outre ces impôts, qui l'atteignent directement et spécialement, il lui faut encore supporter, en proportion de sa consommation :

Les droits directs sur les boissons ;
Le sel ;
Le sucre ;
Le café ;
Le tabac, etc. ;

Les droits de poste et ceux qui sont établis sur les transports des voyageurs et des marchandises en chemin de fer.

Tenant compte de ces contributions de diverse nature, en arrive à évaluer à près du tiers de son produit (30 à 33 0/0) la part de la propriété rurale dans les prélèvements opérés par les pouvoirs publics sur le revenu de chacun.

La nouvelle dime, celle instituée au profit de l'Etat, se trouve atteindre, en conséquence, le triple de l'ancienne.

De pareilles constatations peuvent assurément se passer de commentaires.

LES CANDIDATS DE LA GUERRE CIVILE

Les candidats de la guerre civile, ce sont les partisans de l'état de choses actuel.

— Comment cela ?

— En inspirant à M. Macdowal l'idée de gravir le Grand Salève ce matin, et à miss Polly, celle de ne pas retourner à Genève... Vous verrez !

— Nous ne retournerons pas à Genève!... Qu'avez-vous pu imaginer pour arriver à ce résultat ?

— La crainte que vous ne songiez à vous en aller de nouveau... Votre figure inquiète et préoccupée d'hier soir m'a beaucoup servi auprès du major et de sa nièce... Tout est donc pour le mieux... Seulement, méfiez-vous de miss Lieschen.

— Soyez tranquille, Tim !... Mais, je croyais que vous l'aimiez ?

— Je le croyais aussi, dit Snare en riant, il paraît que je me trompais.

Leur entretien en resta là. Les deux hommes étaient arrivés à destination.

On trouva à la fois les ânes et les guides indispensables.

Quelques minutes plus tard, les touristes s'échelonnaient le long de la route, aux zig-zags capricieux, qui se trouve au-dessus de l'église de Monétier, et qui conduisit cavaliers et montures au chalet des Treize-Arbres, où

Témoin ce qui vient de se passer à Toulouse, où la brigade de police organisée par M. Constans a violé une réunion politique, frappant les auditeurs, dont un certain nombre ont été grièvement blessés ;

Témoin les mesures d'exception prises depuis 1880 contre divers citoyens ou catégories de citoyens, mesures faites pour exciter les passions politiques et dont le résultat a été de semer la division et la haine parmi les citoyens ;

Témoin les encouragements donnés aux anarchistes de France, aux révolutionnaires les plus dangereux de tous les pays ;

Témoin leurs votes donnés à des auteurs de troubles sociaux, comme les Basly, les Calvinhac, etc., etc. ;

Témoin les paroles d'un de leurs chefs, Brisson, parlant en pleine Chambre, il y a quelques semaines, de prendre le fusil contre le suffrage universel ;

Témoin leur passé politique, depuis 1789 jusqu'à aujourd'hui.

Que les républicains gardent donc pour eux l'épithète de *candidats de la guerre civile*.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Trains de plaisir pour Paris

A l'occasion de l'Exposition universelle, l'administration des chemins de fer de l'Etat mettra en marche, les 23 et 24 septembre, des trains de plaisir pour Paris, à des prix exceptionnellement réduits.

Le train de plaisir du 23 septembre desservira :

La gare de Villeneuve, d'Ingrè et les gares comprises entre : Thouars et Saint-Aubin-la-Bruère ; Fossé-Marolles et Villetrun-Coulommiers ; Thoré-la-Rochette et Sougé-sous-Braye ; Réville-le-Comte et Sours-Nogent-le-Phaye.

Le train de plaisir du 24 septembre desservira les gares comprises entre :

Château-du-Loir et La Tave ; Saint-Calais et La Chapelle-Huon ; Pérouville et Lutz-en-Dunois ; Saint-Denis-les-Ponts et Langey ; Souanè et La Chapelle-Royale ; Briey et Fains-la-Folie ; Theuville et Beaulieu.

Le public trouvera d'ailleurs, dès maintenant, tous les renseignements utiles au sujet de ces trains dans les gares du réseau de l'Etat, et sur les affiches apposées dans ces gares et dans les localités.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements de la Sarthe, de l'Indre-et-Loire, du Maine-et-Loire et du Loir-et-Cher pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira de Tours le lundi 23 septembre, à 11 heures matin.

Il desservira les stations comprises entre Trélazé, Sainte-Maure, Verneuil-Saint-Germain, Menneton-sur-Cher, Châteaurenault, Plessis-Pellouailles, Longué, Arnage, La Chapelle-du-Chêne, La Flèche, Aubigné, Romorantin, Tours et Mer.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le vendredi 27 septembre, à minuit 45 (nuit du jeudi au vendredi).

l'on déjeuna.

De là, on parvint, en assez peu de temps, aux terrasses formées, vers l'ouest, par la cime du mont, et d'où l'on jouit d'un spectacle admirable.

C'est d'abord Genève, son bassin et une grande partie du lac Léman ; puis les noirs sommets du Jura, le Parmelan, Soudine, le Balajoux, le Brizon, et, en arrière de ces pointes, le Vergy et le Mont-Blanc dont les montagnes du Valais, les Voirons et le Petit-Salève, les séparent. Là-bas, l'œil plonge sur le plateau élevé des Bornes. Au sud, on aperçoit le lac d'Annecy, et, vers le nord-est, la vallée de Cluses d'où sort la rivière de l'Arve, qui coule tortueusement au pied du Môle.

Mais qui pourra rendre les jeux de lumière sur les cimes neigeuses et les glaciers, les contrastes merveilleux d'ombre et de clarté, qui transfigurent, à chaque heure du jour, les divers sites de ce prodigieux paysage !

Les spectateurs de cette scène sublime ne songeaient même pas à se communiquer leur impression. Charmés, ils se taisaient, comme pour mieux savourer leur admiration.

(A suivre.)

Toutefois, les voyageurs auront la faculté de partir, soit par ce train, soit par le train n° 41, partant de Paris à 11 heures 15 soir, les 27, 28, 29, 30 septembre, 1^{er}, 2 et 3 octobre.

Prix des places aller et retour : 2^e classe, 19 fr. ; 3^e classe, 13 fr. 50.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré, et au plus tard le 22 septembre, à 6 heures du soir.

POITIERS. — *Empoisonnement*. — Samedi dernier, M^{me} Deshouillères, dont le mari est entrepreneur de plâtrerie, fit l'emplette de 50 écrevisses cuites par les soins du marchand. Ces écrevisses avaient été reçues mercredi, venant de Cologne, et elles avaient été préparées dans l'après-midi de jeudi. A la suite du déjeuner, les écrevisses furent servies ; le père, la mère, cinq enfants et la domestique en mangèrent. La bonne, par mesure de précaution peut-être, arrosa les siennes d'un peu de vinaigre. Le père de M^{me} Deshouillères, qui était arrivé à la fin du repas, crut lui aussi devoir se régaler en mangeant une demi-douzaine d'écrevisses.

Plusieurs heures après le repas, M. Deshouillères, en passant sur la place du Marché, fut pris de violentes coliques et de vomissements. Il se fit conduire chez lui où il trouva sa femme, son beau-père et ses enfants également indisposés. Il se mit au lit, et, comme le mal s'accroissait, on songea à requérir les médecins, qui reconnurent les symptômes d'un empoisonnement. Malgré tous leurs efforts, M. Deshouillères succombait dans la nuit. M^{me} Deshouillères, son père et un enfant sont encore assez sérieusement indisposés ; mais on croit que de ce côté tout danger a disparu.

RENNES. — Il y a décidément lutte ouverte entre M. le ministre de l'intérieur et les représentants de la ville de Rennes. De part et d'autre, ont fait montre d'une égale énergie. Il y a quelques mois, M. Le Bastard, maire de Rennes et un des républicains les plus connus de la région, prenait une attitude ouvertement sympathique au général Boulanger. Le ministre de l'intérieur le révoqua. M. Le Bastard répondit à l'arrêté en donnant sa démission de conseiller municipal. Après quelques semaines, les électeurs ayant été convoqués, réélisent M. Le Bastard, et il y a une dizaine de jours, le Conseil municipal de Rennes, après un débat assez vif, désigne de nouveau M. Le Bastard comme maire de la ville. Le soir même, la préfecture prenait un arrêté suspendant de ses fonctions M. Le Bastard, en se fondant sur ce que celui-ci ayant été révoqué par décret du 29 juillet dernier n'était pas éligible. Un décret vient de dissoudre le Conseil municipal tout entier. Jusqu'au dernier jour, M. Constans aura lutté contre le suffrage universel, même lorsqu'il s'agit, comme dans la circonstance actuelle, de républicains que des nuances seules séparent de lui.

UNE DISPARITION MYSTÉRIEUSE

Une propriétaire de Saint-Nazaire, M^{me} Hoiry, était partie de cette ville jeudi de la semaine dernière, par le train de 5 heures 15 du soir, pour Paris, allant à la rencontre d'une petite nièce qui devait arriver au Havre le lendemain, par le paquebot *la Gascogne*, venant d'Amérique.

Depuis lors on n'a pas eu de ses nouvelles.

Sa nièce est arrivée seule, avant-hier soir, à Saint-Nazaire, où elle a été recueillie par des parents de M^{me} Hoiry.

Les recherches faites jusqu'à présent pour avoir des nouvelles de cette dame sont restées infructueuses.

On continue à se perdre en conjectures : les uns prétendent qu'elle a été assassinée pour être volée, d'autres croient à un guet-apens.

Cette disparition mystérieuse, qui cause une vive émotion à Saint-Nazaire, est dans cette ville le sujet de toutes les conversations.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 septembre 1889.

Les transactions sur les rentes ne sont pas

plus actives qu'hier. La spéculation reste sur l'expectative : 3 0/0, 85.42 ; 4 1/2 0/0, 104.47.

Les titres de nos sociétés de crédit font preuve de bonne tenue. Le Crédit Foncier trouve couramment preneur à 1,280. On remarque d'excellents achats en obligations foncières et communales dont la solidité n'est plus à démontrer.

La Banque de Paris et des Pays-Bas entretient un courant d'opérations très actif à 786.

La Société Générale se traite à 463.75. Les bilans mensuels prouvent que ce titre n'est pas à son prix.

La Banque d'Escompte s'est négociée sur le cours de 513.75.

Le Crédit Lyonnais est en grande fermeté à 692.50.

La Société de Dépôts et Comptes courants s'avance à 597.50.

L'Italien n'a aucun prétexte pour conserver le prix de 91.75 auquel il finit. Le cours de 80 serait plus en rapport avec la situation économique et financière de l'Italie.

Le 4 1/2 0/0 Portugais est coté 3.75 au-dessus du pair. Les porteurs ont donc un avantage immédiat à l'échanger contre du 3 0/0 à 68.

Le Panama s'est échangé à 45.

L'action de la Tour Eiffel conserve une attitude satisfaisante à 662.50.

Les obligations des Chemins Argentins à 405, celles des Chemins de Santa-Fé à 382.50, offrent en ce moment l'occasion d'un placement très rémunérateur, tout en présentant aux capitaux des garanties très sérieuses.

L'obligation des Chemins Economiques est demandée à 380.

Il n'y a rien de mieux ! — Rizaucourt (Haute-Marne), le 9 juin 1889. — J'avais aux pieds des douleurs qui m'empêchaient parfois de me chauffer ; après quelques frictions avec le BAUME VICTOR, tout a complètement disparu. (Sig. lég.)

Envoi franco contre mandat de 2 fr. Pharmacie Hertzog, 28, rue de Grammont, Paris.

AVANT LES REPAS

Prenez une *Pilule Gicquel*, tonique, laxative ; elles dégagent le cerveau, elles maintiennent en bon état les fonctions digestives de l'estomac et des intestins. C'est le remède le plus efficace pour combattre la constipation. Elles vous évitent manque d'appétit, maux de tête, névralgies, étourdissements, congestions. Très salutaires aussi contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies, vous trouverez les *Pilules Gicquel* à 1 fr. 50 la boîte.

ÉPICERIE GÉNÉRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEUX.

Huile de colza épurée, 40 c. le 1/2 kilo.
Chandelle perfectionnée, le paquet de 2 kil. 450 gr., 4 fr. 90.

Bougie, 1^{re} qualité, 70 cent. le paquet.
Bougie extra, 85 cent. le paquet.
Bougie, double pression, 95 cent., défiant toute concurrence.

Hors ville, remise des droits d'octroi.

Les Cours d'Instruction et d'Éducation de M^{me} COSTE ont toujours le plus grand succès, grâce à un système qui lui est personnel, qui consiste à intéresser l'élève, à le faire progresser et à le tenir à la hauteur de tous les autres enseignements, sans fatigue et sans surmenage.

Prolongement de la rue du Champ-de-Foire, entre 64 et 66 de la rue de Bordeaux, Saumur.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MARCHÉ de Saumur du 14 Septembre 1889

Froment-commerce, l'hectolitre	18	Boeuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	17 19	Veau	1 80
Méteil	14	Mouton	2 20
Seigle	10	Porc	1 50
Orge	11	Poulets la couple	3 50
Avoine	8	Dindonneaux	9
Sarrasin	8	Canards	3 50
Haricots blancs	18	Oies	9
Haricots rouges	16	Beurre le kilog.	2
Fèves	—	(Enfs la douzaine	85
Noix	8	Foin, la charretée de	780 kilog.
Châtaignes	—	—	50
Sel les 100 kil.	15	Luzerne	40
Son	10	Paille	35
Pommes de terre, la barrique	10	Huile de noix, 50 kil.	100
Farine, de culasse de 157 kilog.	52	Chanvre 1 ^{re} qualité id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. 0 f. 33.33	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
id. 3 ^e id. 0 f. 31.88	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins

Rouges.	
Souza et environs	la barrique 100
Champigny	100
Varrains	105
Bourgueil	100
Restigné	100
Chinon	100
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 75
Ordinaires, environs de Saumur	60
Saint-Léger et environs	50
Varrains et environs	60
Le Puy-Notre-Dame et environs	50
La Vienne	50

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 15 Septembre 1889.

Versements de 73 déposants (10 nouveaux), 19,006 fr. 27.

Remboursements, 27,874 fr. 12.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

FROMENT		AVOINE	
Angers, de 18 » à » » »	de 9 » à » » »	Saumur, de 18 » à » » »	de 9 » à » » »
Baugé, de 18 50 à 19 » »	de 8 50 à 8 75	Segré, de 18 » à » » »	de 9 » à 9 50
Beaupréau, de 18 50 à » » »	de 8 50 à 9 » »	Montfaucon, de 18 50 à » » »	de 8 50 à » » »
Montrevault, de 18 » à » » »	de 8 50 à » » »	Chemillé, de 18 50 à 19 » »	de 8 50 à 9 » »
Champroceaux, de 18 50 à » » »	de 8 75 à » » »	St-Florent-le-Viel, de 18 50 à » » »	de 8 75 à » » »
Vihiers, de 18 » à » » »	de 7 50 à 8 25	Brissac, de 17 75 à » » »	de 8 75 à » » »
Chalonnnes, de 18 50 à » » »	de 8 50 à » » »	Doué, de 17 50 à 18 » »	de 9 75 à » » »
Cholet, de 18 » à » » »	de 9 75 à » » »		
Nantes, blés américains, de 24 » à » » les 100 kilog.		Bons blés français, de 23 50 à 24 » les 100 kilog.	

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr. — Union postale . . . 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* contient dans son numéro du 15 septembre :

TEXTE. — Œuvres inédites de Carpeaux, M. F. — Les pêches dans le golfe de Gabès. — Pourquoi et comment on laboure? M. Albert Larbalétrier. — Le Requiem de la Rose, nouvelle, M. Fernand Bessier. — La question de la réforme de l'orthographe, M. Félix Hébert. — L'Exposition universelle (suite), M. Jean Guérin. — L'éclairage au gaz en France, M. Daniel Bellet. — Le transport à longue distance de la force motrice, M. C. Colin. — Un panneau en argent repoussé, M. A. P.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

LE MONDE ILLUSTRE

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 14 Septembre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures : La statue d'Henri Bouley; La catastrophe d'Anvers; Autour du phonographe; L'Ode Triomphale au palais de l'Indus-

trie; Beaux-Arts: *Le Journal*; M. Maurice Sand. — *Pierre Charzat*, nouvelle par Saint-Livier. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Echees, par S. Rosenthal. — Chronique du sport. — Récréations de la famille. — Rébus. — GRAVURES : M^{lle} Augusta Holmès. — Exécution de l'*Ode Triomphale*. — Exposition universelle: Le concours hippique au Cours-la-Reine; Les auditions du phonographe. — Belgique: Emplacement du dépôt de cartouches de M. Corvilain; La catastrophe d'Anvers; Les docks de pétrole en feu. — La statue de Boulay. — La statue de Poulain-Corbion. — Beaux-Arts: *La Lecture du Journal*. — Echees, par S. Rosenthal. — Récréation de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

LA JEUNE MÈRE

6 francs par an. — Bureaux: 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A TITRE de LICITATION
Entre Majeurs

Avec admission d'étrangers,

PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e GAUTIER, le Dimanche 29 Septembre 1889, à midi,

LES IMMEUBLES

CI-APRÈS

Appartenant indivisément aux enfants de M. BELANGER.

Ville de Saumur

Une maison, située à Saumur, rue Nationale, n^{os} 52 et 54, occupée par le successeur de M. Leballeur.

Location, 1,500 fr. par an et les impôts, pour un long bail.

Commune de Bagneux

1 hectare 2 ares 30 centiares de vigne sur lesquels existe une petite maison, situés au canton de la Bergère.

Commune de Distré

Une maison avec habitation pour le vigneron, vigne et jardin clos de murs, belle cave, pressoir, situés à Pocé, d'une superficie d'environ 50 ares.

20 ares de vigne, à la Saulaie.

59 ares 70 centiares de vigne, à la Queue-des-Bois.

24 ares 27 centiares de vigne, au même lieu.

15 ares 40 centiares de terre, au même lieu.

40 ares 4 centiares de terre, au même lieu.

On pourra traiter avant l'adjudication en s'adressant à MM. BOURASSEAU-BELANGER, négociant à Saumur, LOISELÉUR-BELANGER, à Benais, ou à M^e GAUTIER, notaire.

A Louer présentement

UNE BELLE MAISON

Avec GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAYE et JARDIN,

Située rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n^o 7.

Études de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, n^o 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAUREPAIRE.

Et de M^e VERLET, notaire à Fontevault.

VENTE

Aux enchères publiques.

Le DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1889, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e VERLET, notaire à Fontevault,

D'UNE

MAISON

Sise au lieu appelé l'Ile-de-Montra-vers, quartier des Roches de Fontevault.

Mise à prix : 8,000 fr.

S'adresser, pour renseignements, à M^e VERLET, notaire à Fontevault.

Pour insertion sommaire, (727) ANDRÉ POPIN.

Études de M^e BONIN, avoué à Angers, et de M^e GRÉLAT, notaire à Angers.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

D'UNE PRAIRIE

DITE LE BAS-PRÉ-DEMION

D'une contenance de trois hectares quatre-vingt-dix-huit ares cinquante-un centiares, située à Saint-Clément-des-Levées, dépendant de la succession bénéficiaire de M^{me} veuve GRÉGOIRE BORDILLON.

Sur la mise à prix de quinze mille neuf cent quarante francs, ci. 15,940 fr.

Ontre les frais et charges.

L'adjudication aura lieu le Dimanche 22 Septembre, à midi, en la salle de la Mairie de Saint-Clément-des-Levées, par le ministère de M^e GRÉLAT.

S'adresser, pour tous renseignements :

A M^e BONIN, avoué à Angers, 46, rue du Commerce;

A M^e GRÉLAT, notaire à Angers, rue du Mail, 83.

Pour insertion sommaire, (720) Signé: B. G. IN.

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

MÊME SUR UNE ENCHÈRE

Le DIMANCHE 6 octobre 1889, à 3 heures de l'après-midi

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, de :

1^o 10 ares 34 centiares de vigne, en Galmoise, commune de Saumur.

Mise à prix 300 fr.

2^o 4 ares de terre labourable, aux Beauces, commune de Saumur.

Mise à prix 400 fr.

3^o 3 ares de terre, en Beaupréau, commune de Saumur.

Mise à prix 100 fr.

4^o Une cave en roc, au Petit-Puy, commune de Saumur, avec petite maison y attachant, deux petites caves, cour commune, puits commun, petit jardin.

Mise à prix 1,000 fr.

Faculté de traiter avant l'adjudication. (699)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890,

MAISON

AVEC COUR ET JARDIN

Située 7, rue de la Grise.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (708)

ON DEMANDE un Jardinier

légumiste.

Conditions avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une apprentie

Opur les Tapisseries artistiques.

S'adresser rue du Marché-Noir, n^o 10.

A VENDRE

ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS

Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

JUMENT DISPARUE

Une JUMENT de 8 à 9 ans, poil gris fer, taille 4^m 48, couronnée à la jambe, un sein à l'épaule droite, a disparu du Marais, près la Ronde.

Prière, si on la trouve, d'en donner avis à M. FAUTRAS, cultivateur à la Bibardière (Allonnes).

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 SEPTEMBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	85 35	ACTIONS		Orléans	364	OBLIGATIONS	
3 0/0 amortissable	89 90	Banque de France	3940	—	451	Compagnie parisienne du Gaz	
4 1/2 1883	104 25	Banque d'Escompte	512 50	—	453	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir national d'Escompte	567 50	—	443	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	
Oblig. 1855-60 3 0/0	526	Crédit Foncier	1280	—	374	— 6 0/0 2 ^e série	
— 1865 4 0/0	521	Crédit Industriel et Commercial	585	—	419	— obligations à lots	
— 1869 3 0/0	407	Crédit Lyonnais	692 50	—	419	Suez 5 0/0 remboursable à 500	
— 1871 3 0/0	396	Dépôts et Comptes courants	597 50	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0	524	Société Générale	463 75	Est 3 0/0 anc. r. à 500	399	Emprunt russe 1862 5 0/0	
— 1876 4 0/0	523	Est	805	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	406 75	— 1870 5 0/0	
— 1886 3 0/0	375 25	Paris-Lyon-Méditerranée	1332 50	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	407 50	— 1884 5 0/0	
Bons de liquidation	526 50	Midi	1170	Nord 3 0/0 r. à 500	416 75	— 1889 4 0/0	
				Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	408		
				Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	407		
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Autrichien 4 0/0 or	94 25		
				Dettes d'Égypte 6 0/0	465		
				Extérieur 4 0/0	75		
				Hongrie 4 0/0 or	84 60		
				Italie 5 0/0	91 65		
				Portugal 4 1/2 1888	504 75		